

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mairie de Saint-Denis-en-Val



Autorisation de diffusion d'images (photographies et vidéos) dans le cadre des activités du CMJ.

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la commune de Saint-Denis-en-Val.

Dans le cadre des activités du CMJ, la commune peut être amenée à réaliser et diffuser des photographies ou vidéos à des fins d'information et de communication. La présente autorisation a pour objet de recueillir votre accord.

Je soussigné.e / Nous soussignés.....

.....,

demeurant.....,

responsable.s légal.aux de [Nom et prénom de l'enfant] :

.....

- **AUTORISE / N'AUTORISE PAS** [Rayer la mention inutile] mon enfant à être filmé, photographié sans contrepartie financière, seul ou en groupe, dans le cadre du CMJ, et que son image puisse être diffusée via les moyens de communication tels que presse, revue municipale, site Internet, réseaux sociaux, ou tout autre support de la Commune à des fins d'information, de communication institutionnelle et de valorisation des actions du Conseil Municipal des Jeunes pour la durée du mandat et pour les archives de communication de la commune.

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement par la commune de Saint-Denis-en-Val aux fins de gestion des candidatures et du fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes. Elles sont destinées aux services municipaux habilités. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et, le cas échéant, de portabilité, auprès de la commune ou de son délégué à la protection des données.

A

Signature.s du/des responsable.s (Précédées de la
mention « lu et approuvé ») :

Le